

GRAND FORMAT

CÔTE D'IVOIRE

Crise pré-électorale — un émissaire de l'Union africaine en mission de bons offices à Abidjan

AFRIQUE CENTRALE

Le Rwanda se retire de la CEEAC, dénonçant une organisation « instrumentalisée » par la RDC

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

quatre pays africains inscrits sur la liste noire de l'Union européenne

GHANA

Grève massive des infirmières et sage-femmes — conditions de travail dénoncées, hausse des décès, retraités rappelés

Pékin ouvre grand ses portes aux exportations africaines

Vers un nouveau tournant du partenariat Chine-Afrique

VERS UN NOUVEAU TOURNANT DU PARTENARIAT CHINE-AFRIQUE

SOMMAIRE

POLITIQUE

ÉDITO - DR EMMANUEL MIAN

4 - 5

CÔTE D'IVOIRE : RADIÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE, LAURENT GBAGBO S'INSURGE : « ILS VEULENT QU'ON SE BATTE, ALORS NOUS NOUS BATTRONS »

6

PDCI-RDA : « SANS TIDJANE THIAM, IL N'Y AURA PAS D'ÉLECTION »

7

BURKINA FASO - NIGER - MALI : L'AES CÉLÈBRE POUR LA PREMIÈRE FOIS SON HYMNE, SYMBOLE D'UNITÉ POUR LE SAHEL

8

CÔTE D'IVOIRE : POLÉMIQUE AUTOUR DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE APRÈS LE PORT D'UNE CHEMISE À L'EFFIGIE DE DOMINIQUE OUATTARA

9

CÔTE D'IVOIRE : SOUL TO SOUL, PROCHE DE GUILLAUME SORO, CONDAMNÉ À CINQ ANS DE PRISON FERME POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS

10

MALI : LA JUNTE PROLONGE JUSQU'EN 2030 LE MANDAT PRÉSIDENTIEL DU GÉNÉRAL ASSIMI GOÏTA

11

CÔTE D'IVOIRE : CRISE PRÉ-ÉLECTORALE – UN ÉMISSAIRE DE L'UNION AFRICAINE EN MISSION DE BONS OFFICES À ABIDJAN

12

GABON : PASCALINE BONGO, SŒUR DE L'EX-PRÉSIDENT GABONAIS, CONFRONTÉE À DE NOUVEAUX ENNUIS JUDICIAIRES

13

PÉKIN OUVRE GRAND SES PORTES AUX EXPORTATIONS AFRICAINES



17 - 28

GRAND FORMAT
MANAGER EN 2025 : COMMENT DÉVELOPPER UNE POSTURE Saine POUR SOI ET POUR SON ÉQUIPE ?
LA BOAD INAUGURE SES NOUVEAUX BUREAUX À ABIDJAN - PAR DR PARFAIT TOURÉ, CEO YODAN

25 - 26

ÉCONOMIE
AFRIQUE CENTRALE : LE RWANDA SE RETIRE DE LA CEEAC, DÉNONÇANT UNE ORGANISATION « INSTRUMENTALISÉE » PAR LA RDC

27

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME : QUATRE PAYS AFRICAINS INSCRITS SUR LA LISTE NOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

28

SOCIÉTÉ
BÉNIN : L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS MET EN GARDE CONTRE LA FRAUDE LIÉE AUX VISAS DE TOURISME

30

GHANA : GRÈVE MASSIVE DES INFIRMIÈRES ET SAGE-FEMMES – CONDITIONS DE TRAVAIL DÉNONCÉES, HAUSSE DES DÉCÈS, RETRAITÉS RAPPELÉS

31

COUPE DU MONDE DES CLUBS : ALIOU CISSÉ NOMMÉ AU GROUPE D'ÉTUDE TECHNIQUE DE LA FIFA

32

POLITIQUE

Édito

PÉKIN OUVRE GRAND SES PORTES : ET SI L'AFRIQUE RÉPONDAIT D'UNE SEULE VOIX ?



Le 12 juin 2025 à Changsha, la Chine a franchi un nouveau cap dans sa stratégie africaine en supprimant les droits de douane sur les exportations en provenance de 53 pays africains. Ce geste, hautement symbolique, va bien au-delà d'un simple réajustement commercial. Il traduit une vision : celle d'un partenariat qui se veut réciproque, orienté vers le développement et fondé sur une diplomatie économique Sud-Sud.

L'Afrique, aujourd'hui plus qu'hier, est à la croisée des influences. Les puissances

traditionnelles redéfinissent leurs priorités stratégiques, souvent avec brutalité, comme le montrent les hausses tarifaires décidées par Washington. Pendant ce temps, Pékin affine son approche, multipliant les gestes d'ouverture, de coopération et de visibilité. Mais cette main tendue ne saurait suffire à garantir un développement équitable pour les économies africaines si celles-ci ne s'organisent pas collectivement pour défendre leurs intérêts, structurer leur offre et valoriser leurs ressources.

Ce numéro de Hamaniè consacre son grand format à cette bascule géoéconomique et en explore les implications. Quelles opportunités concrètes pour les exportateurs africains ? Quels pays sont les mieux positionnés pour en bénéficier ? La Chine cherche-t-elle un véritable rééquilibrage ou poursuit-elle une stratégie d'influence ? Et surtout : l'Afrique

saura-t-elle parler d'une seule voix dans ce nouveau rapport de force mondial ? Plus que jamais, il est temps pour nos États, nos entreprises et nos citoyens de penser en blocs, d'agir en alliances, et d'anticiper l'avenir. Les grandes puissances, elles, n'attendent pas.



Dr Emmanuel Mian ***Directeur de publication***

Politique

Côte d'Ivoire : Radié de la liste électorale, Laurent Gbagbo s'insurge : « Ils veulent qu'on se batte, alors nous nous battrons »

Le samedi 7 juin 2025, Laurent Gbagbo, président du Parti des Peuples Africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), a tenu un meeting de mobilisation à Port-Bouët, sur le terrain du village de Petit-Bassam, dans le cadre de sa campagne intitulée « Côcôcô c'est Laurent Gbagbo ».

Face à une foule de partisans, l'ancien chef de l'État a vivement dénoncé son exclusion de la liste électorale définitive, publiée le 4 juin, qu'il impute au pouvoir en place et à la Commission électorale indépendante (CEI). Il a accusé le régime de manœuvres visant à l'écartier de la course présidentielle.

« Je ne serai pas candidat à la présidence de la République parce que, disent-ils, j'ai volé. Mais je ne suis pas un voleur. Et comme ils veulent qu'on se batte, alors nous nous battrons », a-t-il déclaré. « Moi, Gbagbo, personne ne peut me traiter de voleur. C'est une insulte à ma personne, à ma famille et à mes proches », a-t-il poursuivi, appelant ses militants à la mobilisation.



Laurent Gbagbo a affirmé que son engagement politique est forgé par des décennies de lutte, depuis l'âge de 18 ans. « Je sais recevoir des coups, mais je sais aussi en donner. Je me bats depuis toujours. Attention, vous êtes en train d'aller trop loin. Trop, c'est trop », a-t-il lancé.

Il a également critiqué le président Alassane Ouattara, qu'il accuse de vouloir briguer un quatrième mandat en violation de la Constitution. « Je t'ai aidé en te donnant un mandat exceptionnel pour te sortir la tête de l'eau. Et c'est toi qui veux m'empêcher d'être candidat, alors que tu veux toi-même un quatrième mandat », a-t-il fustigé. Dans un appel à ses partisans, Gbagbo a conclu : « Considérez qu'ils veulent qu'on se batte, donc soyez prêts pour la lutte. »



LE CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS
(CMPL)

SPÉCIALITÉS

DIABÈTE,
TROUBLES
MÉTABOLIQUES,
NUTRITION CLINIQUE,
MEDECINE GÉNÉRALE,
GYNÉCOLOGIE,
PEDIATRIE,
LABORATOIRE.

CONTACTS

07 10 78 14 06
27 22 34 55 60

CDNA.MEDICAL@GMAIL.
COM

LOCALISATION

RIVIERA PALMERAIE,
ROSIERS PROGRAMME 2,
BARRIÈRE 2

Lire plus :<https://hamanie.news/>



ECLAIR CONSULTING

la langue au service de l'influence africaine

En savoir plus :
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |
(+225) 07 87 59 89 97
info@eclairconsulting.net

Immeuble Juridis /
Riviera Palmeraie route
Y4 Abidjan , Abidjan ,
Côte d'Ivoire

Politique

PDCI-RDA : « Sans Tidjane Thiam, il n'y aura pas d'élection »

Le même jour, à Cocody, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) a organisé une conférence de presse au siège du parti. Face à une salle comble, son porte-parole, Bredoumi Soumaïla, a dénoncé la radiation de Tidjane Thiam de la liste électorale et lancé une mise en garde solennelle : « Sans Tidjane Thiam, il n'y aura pas d'élection. »

Selon lui, cette exclusion, qu'il qualifie de « manipulation orchestrée », vise à éliminer le principal adversaire du régime. « Le gouvernement est resté sourd à nos appels au dialogue. Il a choisi de passer en force », a-t-il déclaré. Il affirme que Tidjane Thiam est le favori des Ivoiriens, citant des

sondages internationaux, et accuse le pouvoir de vouloir choisir son opposition.

Le PDCI a engagé des démarches juridiques, notamment auprès du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, et entend faire pression au niveau international. « La récente modification du système de parrainage viole les textes de la CEDEAO. C'est une mascarade », a-t-il dénoncé, exigeant un audit indépendant de la liste électorale et la réintégration de Thiam.

Une série de mobilisations est prévue à travers le pays, culminant avec une grande marche nationale le mercredi 11 juin à Abidjan.

« La rue sera notre tribunal, mais dans le respect de l'ordre public », a insisté Bredoumi, qui a appelé les militants à une mobilisation pacifique mais déterminée.

Dans un message fort, il a rappelé l'héritage du président Henri Konan Bédié et appelé à la vigilance face aux tentatives d'infiltration du parti. « Nous irons jusqu'au bout. Sans Thiam, il n'y aura pas d'élection », a-t-il martelé, balayant toute idée d'un plan B.

Le bras de fer est désormais engagé entre l'opposition historique et un pouvoir accusé de verrouiller le processus électoral. À quelques mois de la présidentielle d'octobre 2025, le climat politique ivoirien devient de plus en plus tendu.

Lire plus :<https://hamanie.news/>

Politique

Burkina Faso – Niger – Mali : L'AES célèbre pour la première fois son hymne, symbole d'unité pour le Sahel

Le 9 juin 2025 marque une date symbolique dans le processus d'unification de la Confédération des États du Sahel (AES). Pour la première fois, l'hymne officiel de l'AES, intitulé Sahel Benkan – « l'entente du Sahel » en bamanaikan – a été solennellement exécuté lors des cérémonies de montée des couleurs nationales au Burkina Faso, au Niger et au Mali. Cette célébration synchronisée illustre la volonté des trois pays de consolider leur alliance et d'affirmer leur souveraineté régionale.

Un message fort depuis le Burkina Faso

Au Burkina Faso, la cérémonie s'est déroulée au palais de Koulouba en présence du Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim Traoré. L'hymne a été interprété par l'escadron musique du Groupement d'escorte et d'honneur. Composé de trois couplets, Sahel Benkan célèbre l'héroïsme des peuples du Sahel, leur courage face à l'adversité, et leur aspiration à un avenir commun de paix, de dignité et de prospérité.



Dans son allocution, le Capitaine Traoré a fustigé les ingérences des puissances étrangères accusées de chercher à diviser les pays membres de l'AES. « Le Sahel sera plus fort que jamais grâce à l'unité de ses peuples, malgré les forces extérieures qui cherchent à semer la division », a-t-il affirmé, appelant les citoyens à l'unité, à la résilience et à l'engagement pour le développement de la Confédération.

Une célébration simultanée au Niger et au Mali

Au Niger et au Mali, des cérémonies similaires ont eu lieu en présence des chefs d'État respectifs. L'exécution conjointe de l'hymne de l'AES a revêtu une forte charge symbolique, affirmant l'alignement stratégique et idéologique des trois pays, liés par une vision commune de souveraineté, de solidarité et de coopération régionale.

Cet événement marque un jalon supplémentaire dans la construction de l'AES comme entité politique et diplomatique émergente. Face aux multiples défis sécuritaires, économiques et institutionnels que traverse le Sahel, les dirigeants de la Confédération réaffirment leur volonté de bâtir un cadre uniifié et autonome, affranchi des influences extérieures.

Un symbole d'unité et d'espoir

L'adoption et l'exécution publique de l'hymne Sahel Benkan traduisent une ambition politique forte : donner au projet de l'AES une âme commune, un imaginaire partagé et une force symbolique. Plus qu'une simple composition musicale, cet hymne incarne l'espoir d'un Sahel uni, maître de son destin, et capable de répondre collectivement aux aspirations de ses peuples.

Lire plus :<https://hamanie.news/>

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Une polémique a éclaté en Côte d'Ivoire après qu'une photographie de l'ambassadeur de France, Jean-Christophe Belliard, vêtu d'une chemise en pagne à l'effigie de Dominique Ouattara, première dame du pays, a circulé dans les médias et sur les réseaux sociaux. L'image a été prise lors d'une cérémonie officielle marquant l'inauguration du lycée d'excellence pour jeunes filles de Sinématiali, dans le nord du pays. Sur la chemise figurait également le message : « Merci Maman Dominique Ouattara ».

Cette apparition a immédiatement suscité la réaction du Parti des Peuples Africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), formation politique de l'ancien président Laurent

Gbagbo. Sa porte-parole, Habiba Touré, a dénoncé un geste politiquement chargé, y voyant un signe d'alignement avec le camp présidentiel à quelques mois de l'élection présidentielle de 2025. « Ce n'est pas rien ! [...] Toute action va donner lieu à une interprétation politique », a-t-elle déclaré, exprimant la crainte que ce type de comportement diplomatique vienne brouiller la neutralité attendue des représentants étrangers.

Le PPA-CI souligne qu'en contexte électoral, et au regard de l'histoire sensible de la Côte d'Ivoire en matière de scrutins contestés, les diplomates doivent faire preuve de la plus grande prudence afin d'éviter toute perception de parti pris.

Politique

Côte d'Ivoire : polémique autour de l'ambassadeur de France après le port d'une chemise à l'effigie de Dominique Ouattara

En réponse, le directeur de la communication de la Fondation Children of Africa, présidée par Dominique Ouattara, a précisé que le pagne avait été offert par les populations locales de Sinématiali. Il a rappelé que la fondation mène des actions strictement humanitaires et apolitiques, et que le geste n'avait aucune connotation partisane.

De son côté, l'ambassade de France n'a pas souhaité commenter la controverse. Il convient cependant de rappeler que Jean-Christophe Belliard avait rencontré Laurent Gbagbo en novembre dernier, dans un cadre qualifié de cordial, signe d'un dialogue maintenu entre les différentes figures politiques ivoiriennes.

Cet incident soulève plus largement la question du rôle des diplomates dans des contextes politiquement sensibles, où chaque geste peut être interprété comme un signal d'alignement ou d'ingérence. À l'approche d'un scrutin présidentiel crucial, la Côte d'Ivoire demeure un terrain hautement sensible, où la symbolique politique peut rapidement prendre le pas sur les intentions protocolaires.



**ATHARI
ADVISORS**

Un cabinet de conseil
engagé dans
la transformation
durable

[https://athari-
as.com/](https://athari-as.com/)
+2250759956898
infos@athari-as.com

Lire plus :<https://hamanie.news/>

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique



Le tribunal de première instance d'Abidjan a rendu son verdict ce mardi 10 juin 2025. Souleymane Kamaraté Koné, plus connu sous le nom de Soul To Soul, a été condamné à cinq ans de prison ferme, assortis d'une amende de cinq millions de francs CFA. Il écope également d'une privation de ses droits civiques et politiques pour une durée de cinq ans.

Ancien directeur du protocole de Guillaume Soro, ex-président de l'Assemblée nationale, Soul To Soul a

été reconnu coupable de détournement de fonds publics, de recel de deniers publics et de blanchiment de capitaux. Les faits reprochés remontent à sa période de service au sein de l'Assemblée nationale. Si le montant exact du préjudice n'a pas été précisé à l'audience, des sources judiciaires évoquent une somme dépassant 1,7 milliard de francs CFA. Le tribunal a estimé que les éléments présentés constituaient des preuves solides, justifiant une peine exemplaire.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique

Politique

Côte d'Ivoire : Soul To Soul, proche de Guillaume Soro, condamné à cinq ans de prison ferme pour détournement de fonds publics

Fait notable, le jugement n'a pas été assorti d'un mandat de dépôt. Soul To Soul a donc quitté libre le tribunal, une décision qui a suscité des réactions contrastées au sein de l'opinion publique et sur les réseaux sociaux. La défense a vivement dénoncé une procédure qu'elle juge entachée d'irrégularités, et a annoncé son intention de faire appel. Ce procès s'inscrit dans un contexte de poursuites judiciaires visant plusieurs proches de Guillaume Soro, en exil depuis 2020 et condamné à de lourdes peines par la justice ivoirienne.

Vice-président du mouvement Générations et Peuples Solidaires (GPS), Soul To Soul reste une figure influente dans l'entourage de l'ancien chef du Parlement. Il a déjà été impliqué dans d'autres procédures judiciaires, notamment depuis la crise post-électorale de 2020.

Au-delà de ses enjeux judiciaires, cette condamnation s'inscrit dans un climat politique tendu, marqué par une forte polarisation, une défiance vis-à-vis des institutions, et des tensions persistantes à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2025.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Politique

Mali : La junte prolonge jusqu'en 2030 le mandat présidentiel du général Assimi Goïta

Le général Assimi Goïta, chef de la junte militaire au pouvoir au Mali depuis 2020, pourrait rester à la tête de l'État jusqu'en 2030 sans passer par les urnes, à la suite de l'adoption d'un projet de loi controversé par le Conseil des ministres le 11 juin 2025. Ce texte accorde au général un mandat présidentiel de cinq ans, renouvelable, consolidant ainsi son emprise sur le pouvoir exécutif.

À l'origine, le général Goïta s'était engagé à remettre le pouvoir aux civils d'ici mars 2024. Mais selon le nouveau projet de loi, « le chef de l'État exercera un mandat de cinq ans, renouvelable, à compter de 2025 », comme l'a annoncé le gouvernement dans un communiqué officiel. Le texte doit désormais

être soumis à l'examen du Conseil national de transition, l'organe législatif institué par la junte après les coups d'État de 2020 et 2021.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement d'une concertation nationale organisée par les autorités militaires, qui a recommandé de confier un mandat sans élection au général Goïta, afin de lui permettre de diriger le pays jusqu'à 2030 au moins. Cette consultation a toutefois été boycottée par la majorité des partis politiques maliens.

Sur le plan sécuritaire, le Mali reste en proie à une instabilité chronique. Depuis 2012, le pays est le théâtre d'attaques menées par des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique, aggravées par des violences intercommunautaires. Dernièrement, plusieurs positions de l'armée malienne ont été ciblées, dont le camp de Boulkessi, dans le centre du pays, où une attaque a fait au moins 30 morts, selon des sources sécuritaires et un élu local.

La prolongation de facto du mandat présidentiel du général Goïta suscite de vives inquiétudes, tant au Mali qu'à l'international. Elle pose la question du devenir du processus de transition démocratique et de la restauration d'un ordre constitutionnel,

**ECLAIR
CONSULTING**

la langue au service de l'influence africaine

En savoir plus :
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |
(+225) 07 87 59 89 97
info@eclairconsulting.net

Immeuble Juridis /
Riviera Palmerae route
Y4 Abidjan , Abidjan ,
Côte d'Ivoire

Lire plus :<https://hamanie.news/>

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique



À l'approche de l'élection présidentielle prévue le 25 octobre 2025, le climat politique en Côte d'Ivoire se tend, nourri par des rivalités anciennes et des inquiétudes persistantes quant à la transparence et l'équité du processus électoral. Dans ce contexte sensible, l'Union africaine (UA) a dépêché un émissaire à Abidjan pour une mission de bons offices, visant à apaiser les tensions et à promouvoir le dialogue entre les principaux acteurs politiques.

Un contexte politique sous pression

Depuis la grave crise postélectorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire peine à tourner définitivement la page des divisions politiques. À quelques mois du scrutin présidentiel, les tensions remontent. L'opposition, notamment le PDCI-RDA et le PPA-CI, dénonce l'exclusion de plusieurs de ses leaders de la liste électorale définitive et

menace de recourir à des actions d'envergure. Dans le même temps, la Commission électorale indépendante (CEI) fait l'objet de critiques récurrentes quant à son impartialité et sa capacité à organiser des élections crédibles.

La mission de l'Union africaine

Face à ces signaux alarmants, l'Union africaine a envoyé à Abidjan, le mercredi 11 juin 2025, une délégation conduite par Mahamat Saleh Annadif, ancien ministre tchadien des Affaires étrangères et diplomate chevronné au sein de l'organisation continentale. Durant son séjour, il a mené une série de consultations avec les principaux partis politiques — notamment le PPA-CI de Laurent Gbagbo, la coalition CAP-CI, le RHDP — ainsi qu'avec des représentants de la société civile et le président Alassane Ouattara.

Lire plus :<https://hamanie.news/>

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique

Politique

Côte d'Ivoire : Crise pré-électorale — un émissaire de l'Union africaine en mission de bons offices à Abidjan

Les échanges ont porté sur des thématiques sensibles : la réconciliation nationale, la reconnaissance des blessures historiques et la mise en place d'un cadre électoral véritablement inclusif. L'émissaire de l'UA a insisté sur la nécessité d'un dialogue franc entre le pouvoir et l'opposition, condition indispensable à un scrutin apaisé et transparent.

Des réactions contrastées

Le RHDP, parti présidentiel, a salué cette initiative comme une contribution positive au climat politique. En revanche, des voix au sein de l'opposition ont exprimé leur scepticisme, jugeant l'intervention de l'UA utile mais insuffisante sans mesures concrètes, notamment la réintégration de leurs leaders sur les listes électorales.

Les organisations de la société civile, pour leur part, ont encouragé la démarche tout en appelant à des garanties claires sur la protection des droits des électeurs, l'accès équitable aux médias, et la neutralité des institutions en charge du processus électoral. Le président Ouattara a, de son côté, assuré que toutes les conditions seraient réunies pour garantir un scrutin pacifique.



**ATHARI
ADVISORS**

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable

<https://athari-as.com/>
+2250759956898
infos@athari-as.com

Politique

Gabon : Pascaline Bongo, sœur de l'ex-président gabonais, confrontée à de nouveaux ennuis judiciaires

Pascaline Bongo, sœur de l'ancien président gabonais Ali Bongo et fille aînée du défunt Omar Bongo, a été mise en examen en janvier 2025 pour blanchiment de corruption d'agent public étranger. Bien que cette mise en examen remonte à plusieurs mois, l'information n'a été révélée que récemment.

Les enquêteurs affirment que les faits remontent aux années 2000, période durant laquelle Pascaline Bongo occupait le poste de directrice de cabinet de son père, le président Omar Bongo. Les investigations portent sur des transferts de fonds effectués via une société basée à Hong Kong. Ces éléments ont été découverts grâce à des documents saisis lors d'une perquisition en 2015.

L'enquête implique également Jean-François Meyer, un avocat français ayant été conseiller de l'ancien chef de l'État gabonais. Il est lui aussi mis en examen dans ce dossier, qui semble distinct de l'affaire des « biens mal acquis », bien que peu d'informations soient disponibles à ce sujet.



L'avocate de Pascaline Bongo, Me Corinne Dreyfus-Schmidt, a qualifié le dossier de « lacunaire » et a dénoncé ce qu'elle considère comme un « acharnement judiciaire » à l'encontre de sa cliente. « À partir du moment où l'on voit le nom de Bongo, on voit rouge », a-t-elle déclaré, soulignant les préjugés qui pourraient entourer cette affaire.

Me Dreyfus-Schmidt a saisi la chambre de l'instruction pour contester la mise en examen de sa cliente, âgée de 68 ans. Elle soutient qu'il n'existe pas d'indices graves ou concordants justifiant cette mesure. L'avocate

espère obtenir gain de cause, comme en 2024, lorsque Pascaline Bongo a été relaxée par le tribunal correctionnel de Paris à l'issue d'un procès pour corruption passive d'agent public étranger. Cette relaxe a toutefois été contestée par le Parquet national financier français, qui a fait appel de la décision.

Cette nouvelle procédure met en lumière les défis judiciaires auxquels est confrontée Pascaline Bongo, ainsi que les tensions persistantes entourant les affaires de corruption impliquant des membres de la famille Bongo.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Mian Agency

SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION



CONSEILS D'ATHARI



UNE SÉRIE POUR PENSER, STRUCTURER ET TRANSFORMER VOTRE ENTREPRISE

Dans un environnement économique africain en mutation constante, les entrepreneurs, dirigeants de PME, cadres opérationnels et porteurs de projet sont confrontés à des défis multiples : structurer leur croissance, formaliser leurs processus, attirer les bons talents, piloter la performance, ou encore naviguer dans un écosystème où les ressources sont limitées mais les ambitions immenses.

Chez Athari Advisors, nous avons la conviction que le conseil ne doit pas être réservé à une élite, ni exprimé dans un jargon inaccessible. Il doit au contraire éclairer l'action, poser les bonnes questions, et outiller ceux qui font l'économie réelle, jour après jour, dans la complexité du terrain.

C'est dans cet esprit que nous lançons « Conseils

d'Athari », une série de chroniques pratiques et stratégiques à destination de ceux qui veulent penser leur entreprise autrement. À travers des sujets concrets — stratégie, organisation, pilotage, leadership, transformation — nous partageons nos analyses, nos retours de terrain, et nos convictions pour aider les entreprises africaines à gagner en clarté, en structure et en impact.

Notre ambition est simple : vous offrir, chaque semaine, un éclairage utile, applicable et ancré dans vos réalités. Parce que les bons conseils ne sont pas ceux qui brillent en théorie, mais ceux qui transforment en profondeur.

Bienvenue dans « Conseils d'Athari » — là où l'action rencontre la réflexion.

COMMENT FORMALISER UNE VISION STRATEGIQUE EN 5 ETAPES ?



Par
Jean-Charles DJEDRI

A propos de l'auteur

Yvon KOUADIO est consultant senior en Jean-Charles DJEDRI est un consultant en stratégie et en finance, basé à Abidjan, avec une solide expérience dans la conduite d'études économiques, l'audit organisationnel et la gestion de projets à fort impact social. Il intervient auprès de structures publiques, d'organisations internationales et d'acteurs du secteur privé en Afrique de l'Ouest.

Il est diplômé en Business Finance de l'EMLV - École de Management Léonard de Vinci (France) et titulaire d'un Master 2 en Management d'Entreprise de l'École Grandjean Strasbourg. Depuis février 2024, Jean-Charles Djedri est consultant chez ATHARI ADVISORS, cabinet de conseil, où il a contribué à des projets d'envergure tels que l'étude de démarrage du Programme ProREI (Promotion des Réformes Économiques et des Investissements), mandaté par le ministère ivoirien du Commerce et de l'Industrie. Il a également appuyé la Fondation Orange Côte d'Ivoire dans l'évaluation de l'impact social de ses actions.

Il a précédemment collaboré avec Suzan Partners, où il a piloté un audit organisationnel au sein d'une société d'aménagement et de foncier, participant à la mise en place d'une Direction des Projets de l'Organisation (DPO).

Entre 2022 et 2023, il a mené une activité d'auto-entrepreneur au sein d'EDN Production, où il a conçu un produit cosmétique bio innovant, la crème Biopoma, aux propriétés thérapeutiques multiples (anti-acné, antifongique, soins articulaires, dépigmentation naturelle).

Il a également occupé la fonction d'analyste financier à la Banque des dépôts du Trésor de Côte d'Ivoire, où il a manipulé des outils spécialisés tels que le progiciel ASTER dédié à la comptabilité publique.

Polyvalent et rigoureux, Jean-Charles Djedri combine une expertise technique en analyse financière, audit interne, gestion de projet et évaluation d'impact, avec une forte sensibilité pour les enjeux de développement, d'innovation locale et de performance institutionnelle en Afrique.

Donner un cap clair et mobilisateur à son entreprise

Dans l'écosystème entrepreneurial africain, nombreux sont les dirigeants qui avancent avec de bonnes intuitions, une forte résilience, et parfois même une ambition sincère. Pourtant, très peu prennent le temps de formuler clairement leur vision stratégique. Sans cap, difficile de fédérer une équipe, d'attirer des partenaires, ou de résister aux secousses du marché. Une vision bien construite ne relève pas du rêve flou, mais d'un processus structuré. Voici 5 étapes clés pour formaliser une vision stratégique solide, réaliste et mobilisatrice.

Partir de la réalité : faire un diagnostic lucide

Avant de se projeter dans l'avenir, il faut comprendre où l'on se trouve. Cela implique un diagnostic stratégique interne (forces/faiblesses de l'entreprise) et externe (opportunités/menaces du marché). C'est à cette étape qu'on peut utiliser des outils comme la matrice SWOT, le PESTEL, ou encore l'analyse des parties prenantes. Ce travail de lucidité permet d'ancrer la vision dans une base concrète et d'éviter les projections irréalistes.
«On ne trace pas une route sur une carte sans savoir d'où l'on part.»

Identifier une ambition claire et différenciante

La vision, c'est la réponse à une question simple mais puissante : où voulons-nous être dans 5 à 10 ans ? Il ne s'agit pas de faire de la communication, mais de choisir une direction stratégique engageante, différenciante et atteignable. Voulez-vous devenir un leader national ? Un référent sectoriel en Afrique de l'Ouest ? Une entreprise reconnue pour son innovation ou son impact social ? La vision doit être brève, claire, inspirante

Exemple : « *D'ici 2030, devenir le cabinet de conseil de référence pour les PME africaines en phase de structuration.* ».

Définir les axes stratégiques de transformation

La vision devient action lorsqu'elle est traduite en axes stratégiques : domaines prioritaires à transformer pour atteindre l'ambition. Cela peut inclure, par exemple :

Le renforcement des compétences internes (capital humain)

L'amélioration de l'offre (innovation produit/service)

La conquête de nouveaux marchés (expansion géographique)

La structuration de la gouvernance ou du modèle économique

Chaque axe doit être cohérent avec la vision et appuyé par des objectifs intermédiaires mesurables.

Aligner les ressources et les moyens

Une vision sans ressources, c'est une illusion. À cette étape, on évalue les moyens disponibles (humains, financiers, technologiques) et les leviers à activer pour combler les écarts. Cela peut passer par du financement externe, du recrutement stratégique, de la formation, ou des partenariats. Le plan stratégique prend alors la forme d'un plan d'action pluriannuel, avec un calendrier, des responsables, et des indicateurs de suivi. La stratégie n'est pas un document PowerPoint. C'est un système de décisions, de moyens et d'engagements alignés.

Partager et incarner la vision

Une vision ne sert à rien si elle reste enfermée dans un bureau ou une tête. Elle doit être communiquée, incarnée, répétée. Cela suppose de la partager avec les collaborateurs, d'en faire un repère pour les décisions quotidiennes, et de veiller à sa cohérence dans toutes les dimensions de l'entreprise (culture, RH, marque, offres...). Le dirigeant a ici un rôle-clé : il est le premier ambassadeur de cette vision.

En conclusion

Formaliser une vision stratégique, c'est choisir un futur désirable, crédible et mobilisateur. C'est aussi construire les ponts pour y parvenir, étape après étape. Trop d'entreprises évoluent sans cap, et finissent par tourner en rond.

Chez Athari Advisors, nous accompagnons les dirigeants pour passer du quotidien à la projection, de l'instinct à la stratégie, et de l'idée à l'exécution.

GRAND FORMAT

*Pékin ouvre
grand ses portes
aux exportations
africaines*



VERS UN NOUVEAU TOURNANT DU
PARTENARIAT CHINE-AFRIQUE

Une annonce historique : ouverture totale du marché chinois aux exportations africaines

UN TOURNANT PROCLAMÉ À CHANGSHA



Le 12 juin 2025, à l'occasion de la quatrième édition de l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique, organisée à Changsha, dans la province chinoise du Hunan, Pékin a franchi une nouvelle étape dans son rapprochement stratégique avec le continent africain. Devant une assemblée de représentants gouvernementaux, de diplomates et d'entrepreneurs venus des quatre coins d'Afrique, les autorités chinoises ont annoncé la suppression unilatérale des droits de douane sur l'ensemble des produits en provenance de 53 pays africains.

Cette mesure concerne désormais non seulement les pays les moins avancés (PMA), qui bénéficiaient déjà d'une exonération douanière partielle depuis plus d'une décennie, mais aussi les pays dits à revenu intermédiaire — tels que le Maroc, l'Egypte, le Nigeria ou encore l'Algérie — qui jusqu'alors ne profitaient pas pleinement de ces régimes préférentiels.

L'Eswatini (ex-Swaziland) demeure la seule nation exclue de ce dispositif, en raison de sa reconnaissance officielle de Taïwan, ce qui va à l'encontre du principe de la « Chine unique » défendu avec vigueur par Pékin.

Un geste politique aux allures géoéconomiques

Au-delà de son volet commercial, cette décision revêt une portée hautement diplomatique. En pleine reconfiguration des relations économiques internationales, marquées par une montée du protectionnisme dans les économies occidentales — notamment aux États-Unis, qui ont récemment relevé les droits de douane sur plusieurs produits africains —, la Chine cherche à se positionner en acteur ouvert, solidaire et structurant du commerce Sud-Sud.

Le président Xi Jinping, dans une allocution projetée lors de l'ouverture de l'exposition, a qualifié cette initiative de « pas décisif vers une

communauté de destin Chine-Afrique fondée sur l'équité, le respect mutuel et le développement partagé ». Il a affirmé la volonté de Pékin d'offrir aux pays africains un « accès préférentiel, sans condition politique, à l'un des plus vastes marchés du monde ».

Dans un contexte où les tensions avec Washington se durcissent et où les alliances se redessinent, cette ouverture douanière apparaît comme une manœuvre habile visant à renforcer l'attractivité de la Chine auprès des capitales africaines, tout en construisant un contrepoids commercial crédible face aux pressions venues de l'Occident.

Pékin contre Washington : deux visions du commerce avec l'Afrique



UN CONTRASTE SAISISSANT : OUVERTURE CHINOISE, REPLI AMÉRICAIN

La décision chinoise d'ouvrir son marché aux produits africains survient à un moment où les États-Unis opèrent un net durcissement de leur politique commerciale vis-à-vis du continent. Alors que Pékin supprime les droits de douane pour 53 pays africains, Washington, de son côté, a relevé en mai 2025 jusqu'à 50 % les droits de douane sur plusieurs catégories de produits, y compris certains textiles et denrées agricoles en provenance d'Afrique subsaharienne. Cette décision s'inscrit dans une logique de protection industrielle nationale, dans un climat électoral tendu aux États-Unis.

À travers ces deux trajectoires opposées, deux modèles de partenariat émergent :

Chine

Suppression des droits de douane pour 53 pays africains

Approche bilatérale et multilatérale (FOCAC, OBOR)

Soutien logistique et technique à l'export

Positionnement comme puissance du Sud Global

États-Unis

Relèvement des droits sur plusieurs produits africains

Approche conditionnée par des critères politiques (AGOA)

Moins d'accompagnement en matière d'infrastructures

Positionnement perçu comme paternaliste ou inégal



Une diplomatie économique Sud-Sud assumée par Pékin

Depuis les années 2000, la Chine ne cesse de renforcer sa stratégie d'influence en Afrique par l'investissement, le commerce et l'accessibilité de son marché intérieur. Pékin ne se contente pas de proposer des accords commerciaux : elle accompagne ses engagements par des infrastructures, des prêts à taux préférentiels, des partenariats de formation, et désormais, par une ouverture sans précédent à ses débouchés domestiques.

Cette approche, souvent qualifiée de « diplomatie économique Sud-Sud », tranche avec celle des partenaires occidentaux traditionnels. Là où l'Occident impose souvent des conditionnalités

politiques, Pékin mise sur la non-ingérence et la réciprocité économique, en échange d'une adhésion à ses principes géopolitiques fondamentaux (notamment la politique d'une seule Chine).

Pour Pékin, l'Afrique est un partenaire à part entière dans la reconfiguration des alliances globales. L'Initiative de la Ceinture et de la Route (Belt and Road Initiative), qui intègre une trentaine de pays africains, et le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), en sont les piliers diplomatiques.

Un nouveau front géoéconomique ?

La rivalité sino-américaine en Afrique ne se joue plus uniquement dans les discours ou les investissements : elle s'incarne désormais dans l'accès au marché. Là où les États-Unis imposent des restrictions, la Chine déroule le tapis rouge. Pour de nombreux États africains, le message est clair : Pékin offre un partenariat pragmatique, sans condition politique directe, et désormais plus ouvert commercialement.

Reste à savoir si l'Afrique saura tirer parti de cette ouverture, sans basculer d'une dépendance à une autre. Car au-delà des discours, la capacité à transformer ses matières premières, à s'organiser en filières régionales cohérentes et à maîtriser les standards d'exportation reste un défi pour bon nombre de pays africains.



Gagnants potentiels de cette ouverture : quels pays africains peuvent en tirer profit ?

DES ÉCONOMIES DÉJÀ BIEN POSITIONNÉES

L'ouverture du marché chinois sans droits de douane à 53 pays africains ne bénéficiera pas à tous de la même manière. Les grandes économies industrielles et les pays à infrastructures relativement développées apparaissent comme les mieux placés pour saisir cette opportunité à court terme.

Afrique du Sud, Maroc, Égypte, Nigeria et Kenya constituent le noyau dur des économies africaines les plus susceptibles de tirer parti de cette nouvelle configuration. Elles partagent plusieurs atouts :

Une base industrielle plus solide que la moyenne continentale.

Des accords bilatéraux déjà existants avec la Chine.

Des plateformes logistiques (ports, zones économiques spéciales) relativement fonctionnelles.

Une diversification sectorielle (agroalimentaire, automobile, textile, pharmacie, etc.).

Études de cas : les pays déjà en dynamique bilatérale forte avec la Chine

Rwanda : le café et le thé, vitrines d'un commerce intelligent

Depuis la signature d'un accord de libre-échange en 2021, le Rwanda a vu ses exportations de café et de thé bondir vers la Chine. Grâce à un travail poussé sur la qualité, le packaging et les certifications phytosanitaires, le pays a su positionner ses produits dans les segments premium du marché chinois. Ce succès repose aussi sur une stratégie nationale de diplomatie économique très active.

ouverture du secteur minier aux entreprises chinoises. Cette dynamique gagnant-gagnant a permis une montée en puissance rapide des exportations ghanéennes, en particulier sur le cacao semi-transformé et l'or industriel.

Sénégal : pêche, artisanat, agriculture...

L'accord signé en 2024 prévoit un accès préférentiel pour les produits halieutiques, agricoles (arachide, mangue, gomme arabique) et artisanaux sénégalais. La Chine accompagne ce programme par des aides à la modernisation des chaînes de froid, à la certification sanitaire et à la promotion commerciale. Résultat : un nombre croissant de coopératives sénégalaises se positionnent sur les marchés de niche chinois.

Zimbabwe : le pari des minerais et des infrastructures

Le Zimbabwe a signé un protocole d'entente stratégique avec la Chine en 2024 pour l'exportation de minerais rares (lithium, chrome, terres rares). En retour, Pékin a investi dans la rénovation du réseau ferroviaire national, facilitant le transport depuis les zones minières vers les ports du Mozambique. Une configuration qui illustre l'approche intégrée infrastructure/ressources défendue par la Chine.

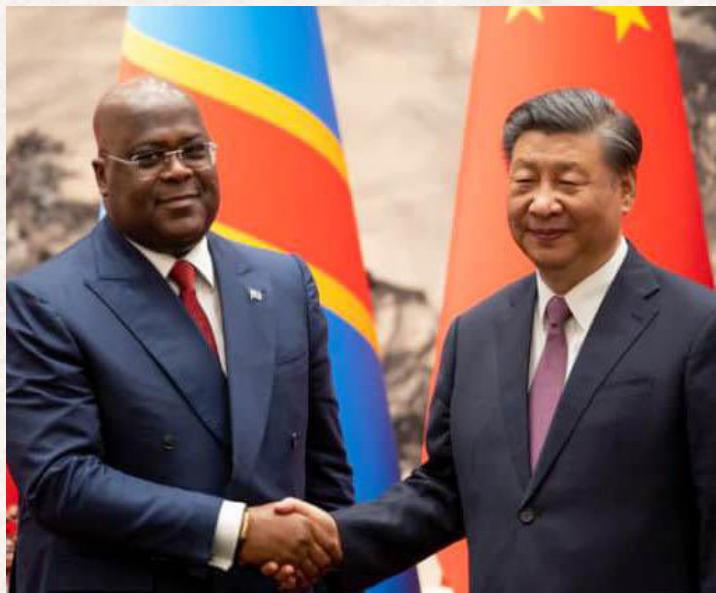
Éthiopie : le textile et les hubs logistiques en croissance

En 2022, l'Éthiopie a obtenu de Pékin des avantages douaniers ciblés pour ses produits textiles. La zone industrielle d'Hawassa, financée en partie par la Chine, a été pensée comme une plateforme d'exportation vers l'Asie. Bien que le pays reste confronté à des défis politiques et logistiques, le textile éthiopien est aujourd'hui l'un des mieux intégrés au marché chinois en Afrique subsaharienne.

Ghana : cacao et minerais au cœur d'un échange stratégique

Depuis 2023, un programme de facilitation douanière a été mis en œuvre pour les produits cacaoyers ghanéens, parallèlement à une

Des défis malgré tout persistants



Même pour ces pays prometteurs, des obstacles subsistent : lenteurs administratives, manque de financements pour les PME, complexité des normes d'importation chinoises ou encore fluctuation des taux de change. La réussite repose donc sur la capacité à organiser la chaîne exportatrice de bout en bout, depuis le producteur local jusqu'au distributeur chinois.

Si l'ouverture du marché chinois constitue une opportunité historique pour l'Afrique, les pays qui en profiteront pleinement seront ceux qui auront su anticiper les exigences du commerce international : qualité, volume, logistique et diplomatie économique proactive. Le grand enjeu pour les autres nations sera désormais de rejoindre cette dynamique sans trop de retard.

Une stratégie cohérente avec la vision géopolitique chinoise

La « communauté de destin Chine-Afrique » : rhétorique ou réalité ?

Depuis le sommet du FOCAC de 2018, le président Xi Jinping a fait de l'expression « communauté de destin Chine-Afrique » un marqueur fort de sa politique africaine. Ce concept, à mi-chemin entre vision stratégique et outil de communication, ambitionne de redéfinir la relation sino-africaine comme un partenariat d'égal à égal, fondé sur le respect mutuel, la non-ingérence et le développement partagé. L'ouverture douanière annoncée à Changsha s'inscrit dans cette logique : elle renforce le message d'un partenariat sans conditions politiques, contrairement aux approches traditionnelles des puissances occidentales. Mais cette rhétorique s'accompagne aussi d'objectifs clairs : ancrer l'Afrique dans un nouvel ordre international multipolaire et asseoir la légitimité de Pékin sur la scène mondiale en élargissant son cercle d'alliés fidèles.

Le commerce comme levier d'influence géopolitique

Au-delà du geste économique, la suppression des droits de douane traduit une stratégie d'influence par le commerce. Depuis deux décennies, la Chine tisse un maillage dense de relations commerciales, techniques et institutionnelles avec l'Afrique, visant à faire du continent à la fois un fournisseur stratégique, un marché de consommation et un partenaire diplomatique. Pékin ne se contente pas d'échanger : elle façonne des règles, impose des

standards et construit une dépendance douce, fondée sur des flux continus d'investissements, de crédits, d'infrastructures et désormais de débouchés commerciaux. L'impact se mesure déjà : de plus en plus de pays africains soutiennent les positions chinoises à l'ONU, y compris sur des dossiers sensibles comme Hong Kong, Taïwan ou les droits de l'homme. Le commerce devient donc ici une extension directe de la politique étrangère chinoise.

Des accords bilatéraux devenus outils de maillage régional

La décision de juin 2025 s'appuie sur une dynamique déjà amorcée depuis plusieurs années à travers des accords bilatéraux ciblés. Le Rwanda, l'Éthiopie, le Ghana, le Sénégal ou encore le Zimbabwe ont chacun conclu avec Pékin des accords leur accordant des avantages douaniers, des programmes de soutien technique, ou des investissements dans des secteurs stratégiques. Ces partenariats, bien que bilatéraux dans leur forme, participent à une logique plus vaste de maillage du continent. Pékin structure progressivement des corridors économiques — agricoles, miniers, industriels — appuyés par une diplomatie commerciale active et une présence territorialisée d'entreprises chinoises. Cela lui permet d'articuler les flux commerciaux avec des logiques d'aménagement régional et d'intégration transfrontalière.

Un réseau d'entreprises chinoises au cœur du projet

La montée en puissance de la Chine en Afrique repose aussi sur la prolifération d'entreprises chinoises implantées localement. Selon le China-Africa Business Council, on recense aujourd'hui plus de 10 000 entreprises chinoises opérant sur le continent, dont 90% sont privées. Elles sont actives dans des domaines clés : infrastructures (ports, routes, chemins de fer), énergie (barrages, solaire), industrie manufacturière (textile, cimenteries) ou encore numérique (télécommunications, surveillance, e-commerce). Cet tissu entrepreneurial soutient l'effort géopolitique chinois de manière concrète : il crée des chaînes de valeur locales orientées vers la Chine, facilite les exportations africaines vers le marché chinois et renforce l'attractivité du modèle sino-africain. En somme,

le commerce ne remplace pas l'influence politique : il l'enracine.

L'ouverture commerciale annoncée par Pékin n'est ni isolée ni purement économique. Elle s'intègre dans une stratégie géopolitique globale qui conjugue accès aux ressources, influence diplomatique et présence économique durable. La Chine ne se contente plus de consommer les richesses africaines : elle organise désormais leur accès, leur acheminement et leur régulation dans un cadre qu'elle contribue à définir. Pour l'Afrique, l'enjeu est désormais clair : tirer profit de cette dynamique sans s'y soumettre passivement. Car derrière les exonérations douanières, se joue une recomposition du rapport de force mondial — dont le continent africain est à la fois l'enjeu, l'acteur et, potentiellement, le levier.



Conclusion : vers un rééquilibrage du partenariat Chine-Afrique ?

L'ouverture totale du marché chinois aux exportations de 53 pays africains marque indéniablement un moment charnière dans les relations sino-africaines. À la faveur de cette mesure, les exportateurs africains disposent désormais d'un levier sans précédent pour élargir leurs débouchés, capter de nouvelles parts de marché et monter en gamme. Mais cette opportunité, pour se concrétiser, suppose un effort conséquent en matière de structuration des filières, de mise aux normes, d'investissement logistique et d'accompagnement des producteurs. Seuls les pays dotés de stratégies industrielles cohérentes et d'une diplomatie commerciale proactive seront en mesure d'en tirer un bénéfice significatif.

Cette dynamique ouvre la voie à une intégration plus étroite entre l'Afrique et l'Asie, bien au-delà du simple cadre bilatéral Chine-Afrique. On assiste progressivement à l'émergence d'une architecture Afrique-Asie où les flux de biens, de capitaux, de technologies et de compétences se multiplient. Si elle est bien encadrée, cette architecture peut représenter une alternative au commerce Nord-Sud traditionnel, en s'appuyant sur une logique de co-développement et de complémentarité des besoins. Mais elle

comporte aussi des risques : celui de nouvelles dépendances, d'un déséquilibre dans les termes de l'échange ou encore d'une captation des marchés par les géants asiatiques au détriment des PME africaines.

Enfin, la question de la voix de l'Afrique dans ce partenariat élargi reste entière. Aujourd'hui encore, le continent aborde la Chine en ordre dispersé, à travers une multitude d'accords bilatéraux, souvent déséquilibrés, et sans mécanisme commun de négociation commerciale. À l'heure où Pékin structure sa politique africaine autour d'une stratégie unifiée, l'Afrique doit impérativement inventer une réponse collective. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) offre un cadre possible, mais encore embryonnaire. Pour peser dans ce nouveau rapport de force, le continent devra conjuguer intégration économique, coordination diplomatique et exigence stratégique.

En somme, l'ouverture douanière de la Chine n'est ni un aboutissement, ni un cadeau. C'est une invitation à prendre sa place dans un monde en recomposition. À l'Afrique de la saisir — à ses conditions.

ÉCONOMIE

MANAGER EN 2025 : COMMENT DÉVELOPPER UNE POSTURE SAINE POUR SOI ET POUR SON ÉQUIPE ?



Par
Dr Parfait Touré

Le défi du management en 2025

Les transformations en cours — digitalisation, télétravail, exigences de rapidité, attentes accrues des jeunes générations — imposent aux managers de repenser leur posture. Il ne s'agit plus seulement de «gérer» une équipe au sens classique du terme, mais de devenir un véritable leader bienveillant, capable de conjuguer performance et humanité. Un manager qui néglige sa propre santé mentale, qui travaille en mode «survie», sans prise de recul, sans équilibre personnel, devient à terme une source de stress pour ses équipes. À l'inverse, un manager capable de reconnaître ses limites, d'exprimer ses besoins et d'adopter une posture saine, crée un climat propice à la confiance, à la collaboration et à la performance durable.

Dans un monde professionnel en mutation accélérée, les attentes à l'égard des managers n'ont jamais été aussi élevées. Ils sont sommés de livrer des résultats toujours plus ambitieux, de piloter des équipes hybrides, de gérer les urgences du quotidien, tout en incarnant les valeurs et la vision de l'entreprise. Mais derrière ces exigences se cache une réalité plus complexe : le rôle de manager est aujourd'hui l'un des plus exposés aux risques psychosociaux, tant pour celui qui l'exerce que pour les équipes qu'il encadre.

Le manager est souvent pris en étau entre la direction, qui attend de lui des résultats, et les collaborateurs, qui attendent écoute, soutien et reconnaissance. Ce double rôle, à la fois de relais de la stratégie et de garant du bien-être de l'équipe, peut vite devenir une source de pression constante, surtout s'il n'est pas accompagné ou s'il ne prend pas soin de sa propre santé mentale.

Développer une posture saine : une responsabilité personnelle et organisationnelle

La première clé pour développer une posture saine en tant que manager est l'auto-connaissance. Un bon manager doit apprendre à identifier ses propres sources de stress, ses signaux d'alerte (fatigue, irritabilité, perte de patience), et ne pas hésiter à demander de l'aide lorsque la pression devient trop forte. Trop souvent, les managers s'imaginent qu'ils doivent «tenir» coûte que coûte, sans jamais montrer de signe de faiblesse. Or, reconnaître ses limites est une force, pas une faiblesse. Cela montre l'exemple et invite les équipes à faire de même, dans un climat de respect mutuel.

Deuxième clé : développer des compétences relationnelles solides. Écouter activement, poser les bonnes questions, offrir des feedbacks constructifs, reconnaître les réussites, détecter les signes de mal-être... autant de savoir-faire que tout manager peut et doit cultiver. Le management n'est pas inné, il s'apprend. Les entreprises doivent accompagner leurs managers à développer ces compétences, à travers des formations, du coaching ou des ateliers pratiques.

Troisième clé : créer les conditions de la confiance et de la sécurité psychologique. Une équipe performante est une équipe où chacun se sent libre d'exprimer ses idées, ses difficultés et ses besoins, sans peur d'être jugé ou sanctionné. Le manager doit encourager cette liberté de parole, en instaurant des rituels d'écoute (réunions individuelles régulières, temps d'échange informels), et en veillant à ce que les décisions soient comprises et partagées.

Enfin, un manager en 2025 doit apprendre à donner du sens. Dans un contexte où la perte de sens est l'une des premières causes de démotivation, il est essentiel de rappeler à chaque collaborateur en quoi son travail contribue à la mission globale de l'entreprise. Donner du sens, c'est expliquer pourquoi les efforts demandés sont importants, quelle est la finalité des projets, et comment chaque membre de l'équipe peut y apporter sa valeur ajoutée.

Quelques actions concrètes à mettre en place dès aujourd'hui

Pour passer du discours à l'action, voici quelques pratiques simples mais puissantes que tout manager peut adopter :

Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres : adopter une hygiène de vie équilibrée, s'accorder des temps de pause, limiter la surcharge mentale, et savoir dire non quand cela est nécessaire.

Favoriser les temps d'échange réguliers avec les équipes, pas seulement pour parler de performance, mais aussi pour écouter les ressentis, les difficultés et les besoins individuels.

Encourager une culture du droit à l'erreur, en valorisant les apprentissages tirés des échecs plutôt que de sanctionner systématiquement les erreurs.

Co-construire les objectifs et les modes de travail avec les équipes, pour favoriser l'adhésion et l'engagement.

Se former en continu sur les nouvelles pratiques managériales, les enjeux de santé mentale et les outils d'accompagnement des équipes.

YODAN, partenaire des managers qui veulent évoluer

Chez YODAN, nous croyons que le rôle du manager est clé pour construire des organisations saines, performantes et humaines. C'est pourquoi nous accompagnons les managers ivoiriens et africains à prendre conscience de leurs propres besoins, à développer leurs compétences relationnelles et à créer des environnements de travail favorables à la santé mentale.

Manager en 2025, ce n'est pas seulement atteindre des objectifs chiffrés. C'est bâtir des équipes épanouies, résilientes et engagées, capables de relever durablement les défis d'un monde en transformation.

Economie

Afrique centrale : le Rwanda se retire de la CEEAC, dénonçant une organisation « instrumentalisée » par la RDC



Le Rwanda a annoncé son retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à l'issue du 26e sommet de l'organisation, tenu le 7 juin 2025 à Malabo, en Guinée équatoriale. Cette décision intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Kigali et Kinshasa, notamment autour du refus de confier au Rwanda la présidence tournante de la CEEAC.

Dans un communiqué, les autorités rwandaises ont exprimé leur profond mécontentement face à ce qu'elles qualifient d'« instrumentalisation » de l'organisation par la République démocratique du Congo, soutenue selon elles par certains États membres. Le sommet a prolongé d'un an le mandat de Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, président de la Guinée équatoriale, à la tête de la CEEAC, alors que le Rwanda devait théoriquement assumer cette présidence. Cette décision a été motivée par des objections exprimées par la délégation congolaise, qui a menacé de boycotter les activités de la communauté si le Rwanda prenait la tête de l'organisation.

Kigali a dénoncé une violation flagrante des textes constitutifs de la CEEAC, estimant que ses droits en tant qu'État membre n'ont pas été respectés. Le Rwanda accuse également

l'organisation d'un manque de rigueur dans l'application de ses propres règles et mécanismes internes.

Sur le plan économique, les analystes relativisent la portée de ce retrait. Selon Thierry Vircoulon, chercheur associé au Centre Afrique de l'Institut français des relations internationales (IFRI), cette décision est avant tout symbolique. Djimadoum Mandekor, ancien directeur central à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), souligne pour sa part que les échanges commerciaux du Rwanda avec les pays de la CEEAC ne représentent qu'environ 2 % de son commerce extérieur, contre 98 % avec le reste du monde.

Dans un contexte régional en mutation, la CEEAC a par ailleurs annoncé le lancement officiel de sa zone de libre-échange pour le 30 août 2025. Une initiative qui pourrait redéfinir les équilibres économiques dans la région, même en l'absence du Rwanda.

Ce retrait remet en question la capacité de la CEEAC à surmonter les rivalités politiques internes et à préserver la cohésion de ses membres. Il illustre plus largement l'impact des tensions géopolitiques sur les dynamiques de coopération régionale en Afrique centrale.

Lire plus :<https://hamanie.news/>

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Economie**Blanchiment d'argent et financement du terrorisme : quatre pays africains inscrits sur la liste noire de l'Union européenne**

L'Union européenne a mis à jour, mardi 10 juin 2025, sa liste noire des juridictions présentant un risque élevé en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Quatre pays africains y figurent désormais : l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire et le Kenya.

Cette mise à jour vise à renforcer le dispositif européen de lutte contre les flux financiers illicites. L'inscription sur cette liste implique pour les institutions financières et les entreprises de l'UE une obligation de vigilance renforcée à l'égard des opérations impliquant ces pays.

L'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire et le Kenya devront donc redoubler d'efforts pour améliorer leurs systèmes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cette situation soulève des préoccupations

sur la transparence financière et la solidité des dispositifs de régulation dans ces pays, tout en soulignant la nécessité d'une réponse coordonnée à l'échelle internationale.

L'Union européenne s'est, à cette occasion, alignée sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), qui avait déjà inscrit ces pays plusieurs mois auparavant, en raison de lacunes identifiées dans leurs dispositifs de prévention et de répression.

Les gouvernements concernés sont désormais appelés à mettre en œuvre des réformes structurelles, à renforcer leurs dispositifs de régulation et à coopérer activement avec les instances internationales afin de sortir de cette liste et de restaurer la confiance des partenaires économiques et financiers.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

SOCIÉTÉ

Société

Bénin : L'ambassade des États-Unis met en garde contre la fraude liée aux visas de tourisme



Mian Agency

L'ambassade des États-Unis à Cotonou a récemment lancé une alerte concernant des cas de fraude impliquant des citoyens béninois titulaires de visas de tourisme. Selon les autorités américaines, certains de ces voyageurs utilisent ces visas pour se rendre aux États-Unis dans le but de bénéficier de soins médicaux, notamment pour des accouchements, en ayant recours de manière abusive à la couverture médicale financée par le gouvernement américain.

Cette mise en garde a été formulée par l'ambassadeur Brian Shukan, dans un communiqué publié sur la page Facebook officielle de l'ambassade. Il y déplore une pratique de plus en plus répandue qui consiste à contourner les restrictions du visa touristique pour accéder à des prestations médicales coûteuses. « De nombreux

parents béninois titulaires d'un visa de tourisme se rendent aux États-Unis pour un accouchement et utilisent la prise en charge gouvernementale pour payer leurs soins médicaux. Ces coûts sont répercutés sur le contribuable américain, et ces parents risquent de ne pas pouvoir renouveler leur visa à l'avenir », a-t-il averti.

L'ambassade souligne que cette utilisation détournée du visa de tourisme constitue une violation des règles migratoires américaines et expose les contrevenants à de lourdes conséquences : refus de renouvellement de visa, interdiction d'entrée sur le territoire ou encore annulation de visas existants. Elle insiste également sur l'impact financier de cette fraude sur le système de santé américain, financé par l'argent public.

Au-delà des aspects juridiques et budgétaires, cette situation soulève des préoccupations éthiques sur l'usage des programmes de visa à des fins non déclarées, mettant en cause la confiance entre les demandeurs de visa et les autorités consulaires.

Face à cette dérive, l'ambassade appelle à une prise de conscience collective et encourage les citoyens béninois à respecter strictement les conditions d'utilisation de leur visa. Elle insiste sur l'importance de la transparence et du respect des lois, gages du maintien de bonnes relations entre les États-Unis et le Bénin. Enfin, ce rappel à l'ordre s'inscrit dans un appel plus large à la coopération internationale sur les enjeux croisés de migration, de santé et de légalité, dans un contexte où les systèmes d'immigration sont soumis à des pressions croissantes.

SERVICES DE RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Société

Ghana : Grève massive des infirmières et sage-femmes – conditions de travail dénoncées, hausse des décès, retraités rappelés

Le mercredi 11 juin 2025, environ 85 % des infirmières et sage-femmes du Ghana étaient en grève, un mouvement entamé le 2 juin pour protester contre des conditions de travail jugées inacceptables. Selon l'Association des Infirmières et Sage-Femmes du Ghana (GRNMA), cette mobilisation a des conséquences dramatiques, notamment une augmentation significative des décès dans les établissements de santé.

Le GRNMA estime que plus de 128 000 professionnels de santé participent au mouvement. Les revendications portent sur l'octroi d'un treizième mois de salaire, des primes de carburant, des indemnités pour les affectations en zones rurales, ainsi qu'un soutien au renouvellement des licences professionnelles. Ces mesures, absentes du budget 2025, sont jugées essentielles par le syndicat pour améliorer les conditions de travail du personnel soignant. « Nos revendications ne sont pas excessives. Nos principales demandes peuvent être satisfaites sans délai », a déclaré David Tenkorang-Twum, secrétaire général du GRNMA, à l'AFP.



Cependant, les discussions avec le gouvernement n'ont pas abouti. Le ministre délégué aux Finances, Thomas Nyarko Ampem, a indiqué lors d'un point presse que satisfaire ces revendications coûterait plus de 2 000 milliards de cédis (environ 165 millions d'euros), ce qui compromettrait les efforts de redressement fiscal du pays. Malgré plusieurs tentatives de conciliation, le syndicat a décidé de maintenir la grève.

Face à cette crise, le ministre de la Santé, Kwabena Mintah Akandoh, a lancé un appel aux infirmières et sage-femmes retraitées pour qu'elles se portent volontaires afin de combler la pénurie critique de personnel dans les hôpitaux.

Les conséquences sont déjà visibles. Depuis le

début du mouvement, les consultations externes ont été suspendues, et près de 1 600 lits restent inoccupés à l'hôpital universitaire de Korle-Bu, à Accra. Les employés de la morgue rapportent une hausse marquée des décès, avec entre 20 et 25 morts enregistrés chaque jour, selon des médias locaux.

Les autorités ghanéennes et le personnel médical sont désormais sous pression pour trouver une issue rapide à cette crise, alors que le pays fait déjà face à une pénurie structurelle de personnel dans ses hôpitaux et centres de santé. Cette grève met en lumière la fragilité du système de santé ghanéen et l'urgence d'améliorer les conditions de travail des soignants pour garantir l'accès à des soins de qualité pour l'ensemble de la population.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Société

Coupe du monde des clubs : Aliou Cissé nommé au Groupe d'étude technique de la FIFA

L'ancien sélectionneur des Lions du Sénégal, Aliou Cissé, a été nommé membre du Groupe d'étude technique de la FIFA (Technical Study Group) pour la Coupe du monde des clubs 2025, qui débute ce dimanche aux États-Unis. Cette instance prestigieuse, placée sous la direction d'Arsène Wenger, directeur du développement du football mondial de la FIFA, réunit des figures emblématiques du football international chargées d'analyser l'ensemble des rencontres du tournoi.

Aliou Cissé rejoint ainsi un cercle restreint d'experts techniques composé de sélectionneurs et d'anciens internationaux de renom. Leur mission consiste à décrypter

les grandes tendances tactiques, à identifier les innovations dans le jeu, et à enrichir l'analyse des performances à partir des données collectées par les équipes spécialisées de la FIFA.

Cette nomination vient couronner le parcours remarquable de l'ancien capitaine des Lions, qui a dirigé la sélection sénégalaise pendant une décennie, de 2015 à 2025. Sous sa houlette, le Sénégal a connu des heures de gloire, remportant la Coupe d'Afrique des nations en 2021 et atteignant les huitièmes de finale de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Désormais sélectionneur de l'équipe nationale libyenne, Aliou Cissé continue de mettre son expertise au service du football international. Sa désignation au sein du groupe d'analyse de la FIFA témoigne non seulement de la reconnaissance de ses compétences, mais aussi de la place grandissante des techniciens africains au sein des instances décisionnelles du football mondial.

Cette nomination envoie un signal fort sur l'évolution du football africain, confirmant que les entraîneurs du continent sont désormais reconnus pour leur savoir-faire et leur contribution au plus haut niveau de la scène internationale.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Mian Media

Inform & Engage Africa



Hamaniè

Contactez-nous

 emmanuel.mian@mianmedia.com

 (+33) 7 55 89 00 81

 (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com